CABINET SAADI

EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAJE

Société civile au capital variable

119 bd du Montparnasse 75006 Paris

R.C.S. PARIS B 418 049 961

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017





CABINET SAADI

EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017

Madame, Monsieur, chers Membres,

En application de l'article L.225-38 du nouveau Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions ci-dessous dont nous avons été avisés par votre Président.

1 - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

- Personne concernée : Associés, administrateur : M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE
 - Nature et modalité de la convention : attribution de jetons de présence
 M BREUIL, M SALOMON et MME PLANTIVE pour un montant total de 13 200€
 - O Nature et modalité de la convention : rémunération du président M SALOMON pour 42 000€

2 - <u>CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE</u>

NEANT

Paris, le 4 juin 20

M.SAADI
Commissaire aux Comptes





Comptab